## Walling Marilla

## **Consigne Permanente**

CP-POL-05

Rédaction POLREP en cas d'« absence de pollution »

Dans dans nombreux cas, il arrive qu'après un témoignage initial dit « douteux », un moyen envoyé sur zone pour relocalisation ne décèle aucune pollution.

Cette consigne a pour but de formaliser la rédaction du POLREP dans ces cas précis.

PARA A: Classification du compte rendu

En référence à la consigne n°2 (logigramme de rédaction du POLREP), ce type de cas sera

classé: INFIRME

PARA B: date et heure d'observation

Date et heure du témoignage provenant du moyen d'Etat (aussi appelé moyen de confirmation).

PARA C : Position et étendue

Position présumée en latitude, longitude de la pollution.

PARA D: Vitesse et direction du vent

PARA E: Conditions météo

PARA F : Caractéristiques de la pollution

ABSENCE DE POLLUTION

PARA G: Source et cause de la pollution

**NEANT** 

PARA H: Navires dans le voisinage

**NEANT** 

PARA I : Eléments de preuve

**NEANT** 

PARA J: Mesures prises

RELOCALISATION par « nom du moyen »

PARA K : Prévisions de développement

**NEANT** 

PARA L: Etats ou organismes informés

PARA M: Autres informations

C'est dans ce paragraphe que figureront les éléments du témoignage initial c'est à dire : DATE ET HEURE DU TEMOIGNAGE INITIAL, QUALITE DU TÉMOIN ET CARACTÉRISTIQUES DE LA POLLUTION PRÉSUMÉE.

## **EXEMPLE POLREP « Absence de pollution »**

```
R 201232Z FEB 11
FM LAGARDE TRAFIC
TO DAM / SM1 (fax)
   DIRM - MED
   CELLULE SURPOL - CROSS MED
   CEDRE BREST
   CECMED
   CEDRE LA SEYNE/MER
   CMVOA
   CEPPOL BREST
   GROUPGENDMAR TOULON (mail)
   chef de quart la garde
   DOUANE MARSEILLE
   SG MER /SECMAR (mail)
   PREMAR MED / AEM (mail)
ВТ
Non Protégé
MCA POLREP
NMR/ NP 2002
OBJ/POLREP NR 16 FINAL
JOURNEE DU 20/02 12:32 TOUTES HEURES UTC
A - Infirmé
B - 2002 11:18 Z
Observé par: CODIS - 06 - CDT BRUTUS
C - 43° 32' N / 007° 02' E - 173/PTE DE LA CROISETTE/0.3
EAUX TERRITORIALES
D - Vent: 0 ° / 4 Nds
E - MER 2
F - ABSENCE DE POLLUTION
G - NEANT
H - NEANT
I - NEANT
J - RELOCALISATION PAR VEDETTE POMPIERS "CDT BRUTUS"
K - NEANT
L - CODIS 06
M - 20/02/11 10:30 Z TEMOIGNAGE INITIAL PROVENANT D'UN
HELICOPTERE CIVIL: IRISATION DE 1 KM DE LONG PAR 30 M DE
LARGE ENTRE POINTE DE LA CROISETTE ET L'ILE DE ST HONORAT
BT
```

Rédigée par : Proposée par : Vérifiée par : Approuvée par :

PM Dumoutiers LV Beauval OPCTAAM Michaud AC2AM Lefebvre
Superviseur SURPOL CSO/SURV DARQ Directeur

Version 1 Date: 28/06/2011 Page 3 sur 3